



# Bulletin municipal n°509 Octobre 2020

**Médecin de garde :** ☎ 15    **Pompiers :** ☎ 18    **Gendarmerie :** ☎ 17    **Urgences :** ☎ 112  
**Pharmacies de garde :** appeler le 32 37, du samedi 19h au lundi 9h, ainsi que les nuits de la semaine.  
**Secours catholique :** ☎ 06.87.12.70.81 ou 06.78.50.69.18    **Secours populaire :** 02.98.44.80.43  
**A.D.M.R de l'Iroise :** Espace Clos Nevez, route de Plouzané à Saint-Renan. ☎ : 02.98.32.60.04. Antenne de Ploudalmézeau ☎ : 02.98.48.06.90.  
**Service Eau et Assainissement :** pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement, merci de prendre contact avec le service de la CCPI au 02.98.84.39.40.  
**SNSM:** Alain QUIVORON (06.59.38.54.84) ou Jean Jacques LE LANN (07.83.69.87.61)    **Urgences Secours en mer :** ☎196  
**Conciliateur de justice :** Mr Prietz. Permanence tous les jeudis après-midi sur rendez-vous à la mairie de Ploudalmézeau. ☎ 02.98.48.10.48.  
**R.A.I.L EMPLOI-SERVICES :** Service aux particuliers et mise à disposition de personnel auprès des entreprises et collectivités. Rue du Léon 29830 PLOUDALMÉZEAU. ☎ 02.98.48.01.68 et [contact@rail-emploi-services.fr](mailto:contact@rail-emploi-services.fr)  
**F.N.A.T.H.:** (Association des accidentés de la vie) Permanences juridiques en mairie de Ploudalmézeau le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 15h30 à 16h30.  
**Antenne CLIC à la CCPI :** Services à la personne pour les plus de 60 ans. Mme Patricia BOTTA MINGANT au 02.98.84.94.86.  
**Permanence parlementaire du Député : Didier Le Gac,** député de la 3<sup>ème</sup> circonscription, du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi, 11 rue de Kerzouar, à Saint-Renan. Mr Le Gac : 02 98 33 02 20 ou par mail [didier.legac@assemblee-nationale.fr](mailto:didier.legac@assemblee-nationale.fr)  
**Correspondants presse :**  
Ouest-France : Marie-Christine PELLEN au 06.81.77.14.85 et [mcpellen.of@orange.fr](mailto:mcpellen.of@orange.fr)  
Télégramme : Jean-Yves TOURNELLEC 06.63.24.11.10 et [jeanyvestournellec@bbox.fr](mailto:jeanyvestournellec@bbox.fr)

## ETAT d'URGENCE SANITAIRE – COVID 19

Nous sommes entrés dans une nouvelle période de confinement pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Les mesures prises par décret le 29 octobre 2020 sont effectives jusqu'au 1er décembre 2020. Vous en trouvez le récapitulatif dans le tableau joint.

Les services publics sont en activité. Le personnel administratif et technique ainsi que les élus sont au travail. Voici l'organisation mise en place pour les horaires de la mairie. **Téléphone mairie : 02.98.48.11.28**



**HORAIRES D'OUVERTURE  
DE LA MAIRIE à partir du  
02 novembre 2020**

**Accueil en ouverture libre :**  
**Les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI de 9h00 à 12h30**  
**Les MARDI et JEUDI de 13h30 à 16h30**

**Accueil sur rendez-vous :**  
**Les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI de 13h30 à 16h30**  
**Les MARDI et JEUDI de 9h00 à 12h30**

Lors de premier confinement, nous avons instauré une veille et des contacts réguliers avec les habitants qui le souhaitaient, dans l'accompagnement des besoins de la vie courante, courses ou autres. La démarche est toujours active et vous pouvez vous adresser à la mairie pour toute demande.

**Prenez soin de vous et prenez soin les uns des autres !**

En raison des nouvelles dispositions, toutes les réunions associatives et assemblées générales sont reportées. Les salles communales ne sont plus accessibles au public.

Les bibliothèques sont fermées au public cependant un décret modificatif du 2 novembre 2020 permet **la continuité d'activité des bibliothèques uniquement «pour le retrait et la restitution de documents réservés»**. **L'équipe de la bibliothèque attend vos réservations et se tient à votre disposition.**

### COMMUNIQUE de SOUTIEN à L'économie locale

En cette période du 2ème confinement, **le commerce de proximité est plus que jamais l'objet de toutes les attentions** car il constitue une composante essentielle de la vitalité des communes et aujourd'hui il se trouve à nouveau fragilisé. Les élus du territoire expriment leur plein soutien à tous les commerçants qui ont été contraints de fermer leur établissement et encouragent les habitants à consommer localement, au plus près de chez eux.

Aujourd'hui, de multiples initiatives continuent de voir le jour, en effet de nombreuses entreprises s'organisent pour pouvoir proposer leurs services sous différentes formes (drive, livraison à domicile, points relais,...).

Au mois de mars dernier, la Communauté de communes et l'Office de Tourisme avaient lancé une carte interactive afin de recenser et de valoriser tous les commerces en activité. Cet outil sera réactivé et mise à jour.

Ainsi, les plus de 48 000 habitants du territoire pourront en un clic visualiser l'ensemble des services et achats disponibles pendant cette période sur le Pays d'Iroise, et en 2 clics découvrir l'offre précise proposée dans les structures. **Artisans, commerçants, producteurs, n'hésitez pas à nous partager vos initiatives, nous les soutiendrons !**

Contacts :

Service économie : 02.98.32.47.80 [christelle.fily@ccpi.bzh](mailto:christelle.fily@ccpi.bzh)

Office de tourisme : 02.98.38.38.38 [pauline@iroise-bretagne.bzh](mailto:pauline@iroise-bretagne.bzh)

### COUP DE POUCE NUMÉRIQUE

Plus que jamais, les outils numériques sont indispensables pour garder le contact avec ses proches, faire des démarches administratives, se cultiver... La mairie de Lampaul-Ploudalmézeau met en place un **service d'assistance informatique gratuit** à destination des Lampaulais éloignés du monde du numérique : conseil, prise en main des outils de communication informatiques, bureautique, aide à l'installation et à la configuration (ordinateurs, tablettes et téléphones Windows et Android) ... Dans le cadre des mesures de prévention sanitaire, les contacts téléphoniques seront privilégiés dans un premier temps. En cas de besoin, des rendez-vous en présentiel seront organisés dans le respect des gestes barrières. Contact : Mairie de Lampaul-Ploudalmézeau au 02.98.48.11.28.

### UNC / SAINT PABU LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU – Mercredi 11 novembre 2020

Compte-tenu des mesures gouvernementales de confinement, la cérémonie commémorative de l'armistice signé le 11 novembre 1918 ne pourra pas avoir lieu dans les conditions habituelles. A 10 h 00, Madame le Maire, premier magistrat de la commune, accompagnée du président de l'UNC, déposera solennellement une gerbe de fleurs au monument aux Morts et observera une minute de silence en mémoire de tous celles et ceux qui ont perdu la vie au cours de la première guerre mondiale mais également de tous ceux dont le nom figure sur le monument aux morts de la commune. Seront présents également, le porte-drapeau, le délégué à la défense, et des représentants de l'association et du conseil municipal.

**Tous les membres de l'association confinés chez eux, ainsi que toute la population, sont conviés à se joindre par la pensée à cet instant de recueillement à 10 h 00 pour se souvenir du sacrifice de nos aînés, à un moment où notre pays traverse de manière dramatique une crise sanitaire de grande ampleur.**

### TELETHON 2020

#### **CHALLENGE TELETHON 2020 / CHACUN A PIED OU A VELO !**

Un challenge Plein air- Roue Libre, à pied ou à vélo est proposé pour STIMULER les RECETTES et les DONS à l'occasion du TELETHON 2020 dans les communes du secteur de Ploudalmézeau. Cette année les animations en salle (repas, crêpes...) sont impossibles à réaliser à cause du contexte sanitaire-Covid. Or les personnes concernées par les maladies autrefois incurables attendent toujours l'espoir de guérison... Une idée simple est de se mettre en mouvement, A PIED OU A VELO (tous types de vélos).

Les marcheurs et les cyclistes couvriront leur circuit de 1 kilomètre à leur propre vitesse. L'union faisant la force, nous cumulerons le total des KM parcourus. (1000 km ?). Et pourquoi pas tenter le défi de couvrir 5000 km cumulés, soit environ la DISTANCE ENTRE BREST ET BUCAREST (Page Face-Book : « challenge Téléthon 2020 à pied ou à vélo »).

Chacun est invité à s'inscrire et déclarer les km parcourus (tel/sms Michel Conq 06 74 77 64 80) OU à faire un don libre, par chèque, intitulé à l'ordre de l'AFM-TELETHON. Les urnes dédiées à cet effet seront mises à disposition aux heures d'ouverture dans les mairies respectives du lundi 30/11 au samedi 5 /12. Pour les contribuables, 66% du don est déductible des impôts dans la limite de 20% du revenu imposable.

**Relevons ensemble le challenge collectif A PIED OU A VELO au profit des personnes en situation de handicap pour la bonne cause du Téléthon !**

## COUPON JEUNE

L'équipe municipale encourage **les jeunes de la commune âgés de 3 à 18 ans** à pratiquer une activité dans ou hors de la commune avec l'attribution d'un coupon jeune d'une valeur de 15 €. Pour en bénéficier, vous devez simplement présenter votre attestation d'adhésion du club choisi pour l'année 2020/2021 et un Relevé d'identité bancaire en mairie, afin que le versement se fasse directement sur votre compte. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie au 02.98.48.11.28.

Pour les jeunes de 18 ans, vous pouvez charger l'application pour profiter des avantages du **Pass Culture**.

### MAIRIE

**Courriel** : lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr  
☎ 02.98.48.11.28. **Fax** : 02.98.48.19.32.

Site : [www.lampaul-ploudalmezeau.fr](http://www.lampaul-ploudalmezeau.fr)

Tous les artisans, commerçants ou hébergeurs de Lampaul-Ploudalmézeau, souhaitant bénéficier d'un encart sur le site internet de la commune sont invités à se manifester auprès de la mairie au 02.98.48.11.28.

**Nouveauté** : « Facebook ». Pour connaître toutes les informations sur la commune, n'hésitez pas à venir consulter notre page Facebook : mairie de Lampaul-Ploudalmézeau.

### URBANISME

#### **Avis favorable pour déclaration préalable :**

- Mr ESTORGES Cyril, 27 ter Route de la Plage, Clôture, le 05 octobre 2020.
- Mr HELIES Bernard, 4 rue de Ker André, Pose de portail et portillon, le 09 octobre 2020.
- Mme GALLIC Brigitte, 3 Hameau de Kersquivit, Abri de jardin, le 20 octobre 2020.

#### **Avis favorable pour permis de construire :**

- Mr LAOT Anthony, Route de Kervizin, Maison d'habitation, le 29 septembre 2020.

### DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous avez la possibilité de recevoir le bulletin municipal par mail. Merci de nous communiquer votre adresse internet au 02.98.48.11.28 ou par mail : [lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr](mailto:lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr). Pour les personnes qui préfèrent un format papier, des exemplaires sont disponibles en mairie.

### INFORMATIONS

#### **Sécurité des déplacements :**

La végétation qui déborde sur le domaine public représente un danger pour la circulation. Chaque propriétaire se doit de tailler, d'enlever les arbres, les haies, les buissons qui lui appartiennent, afin d'assurer la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes. La responsabilité des propriétaires peut être engagée en cas d'accident.

#### **MESSES :**

En période de confinement, les messes n'ont plus lieu jusqu'à nouvel ordre.

#### **RECENSEMENT NATIONAL**

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois suivants, à la mairie, munis de

leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. **Merci de prendre rendez-vous au préalable.**

#### **QUALITE DES EAUX :**

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué le 28/09/2020 : eau d'alimentation conforme.

Eau de baignade : Prélèvement effectué le 14/09/2020 : eau de qualité moyenne.

#### **ESSAIM D'ABEILLES / FRELON ASIATIQUE :**

- Le signalement d'un nid de frelon asiatique est à faire auprès du référent local : M. Bernard HELIES. Modalités sur le site : <http://www.pays-iroise.bzh/>

Vous pouvez le contacter au : 02.98.48.05.22 ou au 06.63.37.48.05.

### ASSOCIATIONS LAMPAULAISES

#### FOYER RURAL

L'assemblée générale du Foyer rural qui devait se tenir le **vendredi 20 novembre est reportée à une date ultérieure.**

#### **Section Bibliothèque**

L'assemblée générale de la section bibliothèque qui devait se tenir le **lundi 2 novembre est reportée à une date ultérieure.**

**Vous pouvez bénéficier du service de la bibliothèque pour réserver vos livres et les retirer.**

#### **Section Fleur de l'Age**

L'assemblée Générale du Club qui devait se tenir le **jeudi 19 novembre est reportée à une date ultérieure.**

Dès que possible, L'association reprendra ses activités et lance un appel à des nouveaux adhérents pour venir nous rejoindre dans un bon esprit de convivialité et d'animations diverses.

#### **Section Marche**

L'assemblée générale de la Marche qui devait se tenir le **mardi 3 novembre est reportée à une date ultérieure.**

#### **Section Poterie**

L'assemblée générale de l'atelier de poterie qui devait se tenir le **lundi 9 novembre est reportée à une date ultérieure.**

**Jardin du presbytère**

Le petit caillou accompagne la municipalité dans le cadre de la valorisation du jardin du presbytère. La petite équipe de bénévoles engagés dans l'aventure ne demande qu'à s'étoffer... Intéressés par le projet ? RDV le lundi de 10h à 12h au jardin dès que les activités pourront reprendre.

Besoin de matériel : nous sommes à la recherche d'outils de jardinage, d'une brouette, de dalles gravillonnées ou pavés autobloquants, de bordures... Grand merci à vous si vous en trouviez dans vos remises en faisant du tri pendant le confinement !

**LE Repair café qui devait se tenir le samedi 7 novembre est reporté à une date ultérieure.****Dimanche 6 décembre (9h30-12h) : Atelier « Sapins de Noël en palettes »**

Une palette, quelques conseils et outils et voilà votre sapin perpétuel ! L'essentiel du matériel sera fourni, un complément (très simple) vous sera demandé après inscription. Tout public, enfants dès 8 ans (attention : pas d'enfant seul). Salle communale. Sur inscription, gratuit pour les adhérents. ATTENTION : *sous réserve de maintien.*

Renseignements et inscriptions au 02 98 48 07 69 ou [associationlepetitcaillou@gmail.com](mailto:associationlepetitcaillou@gmail.com)  
Plus d'infos sur le site <http://lepetitcaillou.infini.fr>

**INFORMATIONS DIVERSES****COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE :**

La collecte nationale de la Banque Alimentaire aura lieu les 27 et 28 novembre 2020. La banque alimentaire a besoin : de plats cuisinés en barquette (pas de congelés), des conserves, de l'huile, du café, du sucre de la farine, des produits de petits déjeuners, des produits d'hygiène corporel et des produits d'entretien. Notez que la banque alimentaire a en surnombre des pâtes et du riz. Merci pour votre générosité !

**LES RESTOS DU CŒUR :**

La saison d'hiver des restos du cœur débute le 27/11/2020 dans notre centre (décision nationale). Les permanences pour les inscriptions sont programmées les jeudi 12/11/2020 et 19/11/2020 de 9h00 à 11h00 au 320, zone de Kerdrioual à Lanrivoaré. Vous pouvez vous présenter munis de vos justificatifs de recettes et de dépenses (Bordereaux CAF, bulletins de salaire, autres ressources, avis d'imposition, quittance de loyer, surendettement.)

**LE RECENSEMENT AGRICOLE :**

Le recensement agricole aura lieu du mois d'octobre 2020 au mois d'avril 2021. Ce recensement a pour but de recenser toutes les exploitations agricoles en France. La majorité des exploitants recevra un courrier contenant un identifiant et un mot de passe afin de répondre à un questionnaire en ligne. Pour certaines exploitations, un enquêteur viendra directement sur place collecter les informations. Pour tout renseignements, contactez le service régional de la

**COMMUNIQUÉS CCPI**

**La 7ème édition de : « Ça ne coûte pas un radis » qui devait avoir lieu Dimanche 15 novembre** à la salle omnisports de Plouarzel est annulée.

**Déchets : Halte aux piles, batteries, téléphones dans les bacs et colonnes jaunes !**

Triglaz, le centre de tri des emballages ménagers recyclables du nord Finistère a récemment dû faire face à **4 départs de feu sur son site**. En cause, l'explosion d'une batterie portative dans le circuit de traitement des déchets. Triglaz alerte les habitants sur le danger de tels déchets pour le personnel et le matériel. Pour rappel, les batteries portatives (type appareils de bricolage, téléphones portables ou batteries de voiture) doivent être déposées en déchèteries ou organismes agréés pour faire l'objet d'un traitement spécifique. En aucun cas elles ne doivent être mises dans les poubelles jaunes (containers ou bacs individuels), au risque d'entraîner la responsabilité individuelle de l'utilisateur. Renseignements : [dechets@ccpi.bzh](mailto:dechets@ccpi.bzh) ou 02 98 32 22 86

**Déchets : depuis le 1<sup>er</sup> juillet, on se simplifie le tri !**

Désormais, tous les emballages se trient ! Dans le bac jaune, on met les bouteilles en plastique, en métal, le papier et le carton. Aujourd'hui, grâce à la modernisation du centre de tri, vous pouvez y déposer tous les autres emballages plastiques et métalliques, par exemple : pot de yaourt, tube de dentifrice, barquette de beurre, couvercles de bocaux... Votre déchet est un emballage ? Pas de doute, direction le bac jaune. En vrac et pas dans un sac. Non emboîté, aplati individuellement. Pas besoin de le laver, le vider suffit. Votre déchet est un objet ? Direction le bac bleu (ordures ménagères). Le nouveau Memotri est disponible en mairie et sur [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh)  
Renseignements : [dechets@ccpi.bzh](mailto:dechets@ccpi.bzh) ou 02 98 32 22 86

**Tourisme : Devenez Greeter et faites découvrir le Pays d'Iroise**

Le service Tourisme et Patrimoine de Pays d'Iroise Communauté lance un nouveau projet et rejoint la communauté des Greeters. Les Greeters sont des bénévoles passionnés qui ont l'envie de faire découvrir les richesses de leur territoire et proposent gratuitement des visites ludiques à de petits groupes (maximum 6 personnes). A l'initiative des bénévoles de la commune de Lanildut, la page Greeters Iroise a été lancée et tous les amoureux du Pays d'Iroise qui souhaiteraient rejoindre l'aventure sont les bienvenus. Renseignements : Laura Picart, [laura.picart@ccpi.bzh](mailto:laura.picart@ccpi.bzh) ou 06 43 06 86 06

**Maison de l'Emploi**

Module découverte des métiers : 4 jours d'accueil collectif (les 12, 13, 19 et 20 novembre de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30) pour toutes les femmes souhaitant découvrir, observer ou confirmer un projet professionnel. Ouvert aux femmes inscrites ou non à Pole Emploi, en congé maternité ou parental, en arrêt

maladie ou mère au foyer. Possibilité d'effectuer un stage en entreprise. Gratuit.

Conseils à l'emploi avec EGEE : Date à confirmer de 9h00 à 12h (information collective) et de 13h30 à 16h30 (possibilité d'entretiens individuels) : CV, lettre, entretien...

Vous pouvez consulter les offres d'emploi déposées par les entreprises du Pays d'Iroise et les actions sur le site : [www.pays-iroise.bzh](http://www.pays-iroise.bzh) / service à la population / maison de l'emploi. [Maison.emploi@ccpi.bzh](mailto:Maison.emploi@ccpi.bzh) / 02.98.32.47.80 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le vendredi à 16h30)

### **Tous en selles !**

Vous souhaitez vous remettre à la bicyclette, apprendre ou ré-apprendre à faire du vélo ? Gagner en confiance, en autonomie, en liberté ? Les services Cohésion sociale, Mobilité de Pays d'Iroise Communauté vous proposent de participer 2 heures à une séance de « remise en selle » encadrée par une animatrice de la Fédération des Usagers de la Bicyclette. Les séances sont gratuites et s'adressent aux personnes retraitées ; Dates : vendredi 4 décembre, lundi 7 décembre, mardi 15 décembre et jeudi 17 décembre 2020. Horaires : séances de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h. Nombre de participants limité à 3 personnes par séance. Possibilité de fournir un vélo adapté à la personne. Inscription obligatoire avant le 26/11/2020 auprès du service Cohésion sociale au 02 98 84 94 86

### **Déchèterie de Plourin : modification du sens de circulation**

A partir du lundi 12 octobre, le sens de circulation sera modifié dans la déchèterie de Plourin. Un sens unique sera mis en place pour tous les usagers (dépôt des végétaux compris). L'accès se fera par l'entrée principale et la sortie se fera désormais par le portail du bas (anciennement accès aux déchets verts). Une signalétique et un balisage seront effectués pour une bonne visibilité.

## **ANNONCES**

- Recherche personne de confiance pour ménage après location à Lampaul-Ploudalmézeau. Rendez-vous possible dans la semaine du 9 Novembre. Téléphone : 06 66 75 64 16

-EURL BP ELECTRICITE, installé à Lampaul-Ploudalmézeau, 2 route de la Plage, vous propose ses services dans le domaine de l'électricité, neuf, rénovation et DEPANNAGE 7/7. Bruno PRIGENT : 06.88.49.67.70 ou [bpelectricite@yahoo.fr](mailto:bpelectricite@yahoo.fr).

- Lambaol multi travaux, Alan Faudot vous propose ses services pour tous travaux d'électricité, de plomberie sanitaire et petits travaux de carrelage, peinture, menuiserie et entretien de jardin. Tel : 02.98.38.14.55 ou 06.76.29.29.51

- FOURN PEINTURE Pascal et Valérie vous proposent une nouveauté : relooker des meubles de cuisine + travaux de décoration intérieure : papier texture à peindre, tapisserie. 2 Croas ar Bleis à Lampaul-Ploudalmézeau. Tél : 06.62.34.57.78 ou 02.98.38.14.73.

- C. Mon Petit jardinier, Clément Grison. Création, entretien de jardins et service à la personne. Tél : 06.98.82.32.75 ou [c.monpetitjardinier@gmail.com](mailto:c.monpetitjardinier@gmail.com)

- Le Studio Bothorel artisan photographe sur la commune vous propose les prestations suivantes photos d'identités aux normes (ANTS), portraits, mariages, entreprises, tirages, retouches, transfert de films, stages photos etc... N'hésitez pas à me contacter au 06 32 25 32 98. Christophe vous reçoit sur RDV.

- Emmanuel CALVEZ, préparateur mental, vous propose ses services, afin d'améliorer la performance et le bien-être des sportifs ou peut également s'adresser à des entreprises. Contact au 06.22.75.56.72 ou [manucalvez@yahoo.fr](mailto:manucalvez@yahoo.fr)

- Cécilia THIRION vous propose de la coiffure à domicile. Tél. 07.60.03.19.47.

- Envie de prendre soin de vous ? Maud et Gaël, entrepreneurs indépendants dans le domaine de la forme et du bien-être (physique, psychique mais aussi financier), vous proposent de découvrir les bienfaits de l'Aloe Vera et de la phytothérapie. Infirmière diplômée d'état, Maud vous apportera des conseils personnalisés (détox, défenses immunitaires, microbiote intestinal, sommeil, vitalité ...) et Gaël sera l'allié des sportifs. Nous vous proposons également de découvrir notre gamme cosmétique gratuitement chez vous pendant 48h. Vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous !!! Maud (06.63.21.52.26) et Gaël (06.08.84.38.51) Bolis - MagaMarketing

- Pour l'entretien de vos jardins, haies, massifs, etc paiement CESU. Tél : 06.68.33.64.35 Frédéric Kerleroux  
- réouverture de la piscine Vitalium : Nous sommes ravis de vous recevoir à nouveau pour des cours d'aquabike, aquagym, aquafitness, ainsi que des cours de natation pour les enfants à partir de 5 ans. Adresse : 84 avenue de Portsall à Ploudalmézeau. Inscriptions et renseignements au 06.87.03.01.70.

- Masseur-Kinesithérapeute, s'installant sur Ploudalmézeau, cherche maison à louer sur secteur à partir de janvier 2021. Contact au 06.28.62.00.98. Urgent !

## **EPICERIE SOLIDAIRE MOBILE**

**ROSALIE, L'EPICERIE SOLIDAIRE MOBILE** : l'épicerie reprend son activité. L'association « la Société de Saint Vincent-de-Paul » permet aux petits budgets de réaliser leurs courses à faible coût. Une épicerie mobile est à votre disposition, **tous les mardis après-midi, de 13h à 14h30** à Lampaul-Ploudalmézeau près de la salle communale. L'inscription donne la possibilité de passer une fois par semaine dans l'une des villes visitées. Dossiers traités au cas par cas. Tél : 07 82 79 41 00 [Facebook](#) : Rosalie, l'épicerie mobile – SSVP.